



Association
pour l'Accueil de Jour
des Enfants
du Sud-Ouest Lausannois



Rapport d'activité 2019

Composition du comité

Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, Présidente
Mme Loubna Laabar, Municipale à Chavannes-près-Renens, Vice-Présidente
Mme Anne Merminod, Municipale à Saint-Sulpice, membre
M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, Caissier
M. Patrick Pahud, Adjoint au Chef de service à Ecublens, Secrétaire
Mme Brigitte Bignens, Assistante du Chef de service à Ecublens, Membre
M. Alain Plattet, Chef de service à Chavannes-près-Renens, Membre

Délégués des communes à l'Association

Du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 - 18 membres

Pour la Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

Mme Loubna Laabar, Conseillère municipale, Mmes les Conseillères communales Ariane Augsburgers Apothéloz et Gerardina Rigamonti, MM. les Conseillers communaux Thierno Baldé et Sébastien Richoz et M. le Syndic Jean-Pierre Rochat.

Pour la Commune d'Ecublens (8) :

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale, Mmes les Conseillères communales Maria Gordillo, Alice Krug et Silvana Passaro, Mme Stéphanie Baillargues, Comité APE Ecublens, MM. les Conseillers communaux Didier Realini et Samuel Karlen et M. le Syndic Christian Maeder.

Pour la Commune de Saint-Sulpice (4) :

Mme Anne Merminod, Conseillère municipale, Mmes les Conseillères communales Alice Kaeser Moser, Evelyne Comte, et M. le Syndic Alain Clerc.

Mot de la Présidente

En 2019, le comité de l'AJESOL s'est réuni 10 fois, a participé aux 3 rencontres des réseaux et de la FRAJE et œuvré pour que la fête des 10 ans de l'AJESOL soit la plus belle ! En plus de la gestion courante et de la résolution des cas particuliers, le comité a complété la composition du revenu déterminant avec d'autres sources de revenus réguliers. Il a également ajusté le barème de l'accueil familial de jour. Les deux structures privées du réseau ont adhéré à la Convention collective cantonale de travail dans le secteur de l'accueil de jour de l'enfance. Le secteur public n'est quant à lui pas concerné. Une nouvelle structure d'accueil à temps réduit (TOR) a été inscrite dans le réseau.

Le comité a également entamé des réflexions sur l'ouverture de places d'accueil parascolaire pour les 7-8P, imposée pour cette tranche d'âge dès la rentrée scolaire 2020, ainsi que sur l'accueil pendant les vacances scolaires. Des négociations avec l'OAJE ont encore lieu pour définir le type d'encadrement le plus approprié pour les enfants qui ont entre 10 et 12 ans et qui sont souvent déjà accueillis dans les cantines scolaires à midi. Il s'agirait de prévoir l'accueil après l'école et le mercredi après-midi.

L'année 2019 a été marquée par le processus de renouvellement de la reconnaissance des réseaux. Pour l'AJESOL, il est conditionné aux trois mesures suivantes : L'organisation d'un accueil parascolaire pour les 7-8P pour la rentrée 2020, l'uniformisation du prix des repas de midi dans les structures parascolaires du réseau au 31 décembre 2020 et enfin, la présentation de notre plan de développement dans les meilleurs délais. Avant de présenter ce plan, le comité attendait les résultats de l'étude commandée à Microgis sur les besoins en accueil de jour de notre région.

Un grand merci à tous ceux qui contribuent à faire que notre réseau d'accueil de jour soit une réponse adaptée aux besoins de notre population tout en respectant la notion de qualité inscrite dans la LAJE.

A l'occasion des 10 ans de l'AJESOL, un film sur le travail dans les structures d'accueil du réseau a été réalisé. Vous pouvez le visionner sur le site www.ajesol.ch ou via le QR code ci-dessous :



Activités 2019

Accueil familial de jour :

Il se compose de 38 accueillantes en milieu familial (AMF), qui ont assuré la prise en charge de 242 enfants, ce qui représente un total de 129'919 heures d'accueil durant cette année. Notre coordinatrice consacre une bonne partie de ses tâches au suivi, au soutien et à la surveillance de nos accueillantes. Aussi, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, 28 visites ont été effectuées dont 7 non planifiées. Ces visites permettent de vérifier les conditions d'accueil et de s'assurer que les différentes règles, tant au niveau de la qualité de l'accueil que de la sécurité, sont appliquées et respectées.

Dans le cadre de leurs activités, les accueillantes ont suivi des formations et des conférences sur les thèmes suivants :

- Urgences petits – enfants.
- La mort subite du nourrisson.
- Observer, oui, mais comment ?
- Dépenser moins en mangeant mieux.

Cinq accueillantes ont suivi la formation de base comprenant 24 heures de cours.

En 2019, nous avons organisé pour la première fois 2 cafés contacts. Malgré un faible taux de participation, nous reconduirons cette expérience en 2020. Le but est d'offrir un lieu et un espace ressource aux accueillantes, de les sensibiliser à participer avec les enfants et partager leur quotidien avec leurs pairs.

Avantages dont bénéficient nos accueillantes :

- Abonnement annuel à un journal de cuisine,
- Bon annuel auprès de la ludothèque « Le Dé Blanc » à Ecublens,
- Matériel de puériculture (nouveau depuis fin 2019).

La rémunération des accueillantes a été réétudiée durant l'année. Les nouvelles conditions salariales, comprenant notamment un 13ème salaire, entreront en vigueur le 1er janvier 2020.

Dans le cadre de l'OAJE, deux rencontres ont été organisées avec les coordinatrices régionales. Ces moments de partage et de réflexion sont fort appréciés.

En conclusion, l'année 2019 a été intense, les accueillantes familiales constituent un maillon important de la chaîne dans l'accueil des enfants. Les parents apprécient la qualité de l'accueil de leurs enfants et deviennent toujours plus exigeants. Nous remercions nos partenaires pour leur travail et leur implication tout au long de l'année.

Accueil collectif préscolaire :

Le nombre de places offertes dans le réseau n'a pas évolué en 2019 (191 places). Deux projets de nouvelles structures d'accueil préscolaire sont actuellement en cours d'élaboration à Ecublens et à Saint-Sulpice. Concernant les subventions accordées par la FAJE, celles-ci correspondent, depuis cette année, à 30% de la masse salariale du personnel éducatif.

Accueil collectif parascolaire :

Les subventions accordées par la FAJE sont attribuées selon le même taux que pour l'accueil préscolaire.

Le nombre de places en 2019 est passé de 276 à 312 pour l'ensemble du réseau.

Deux centres aérés thématiques ont été organisés durant les vacances scolaires (une semaine en été et une en automne) à Chavannes-près-Renens. Les 56 places disponibles ont été rapidement allouées aux enfants des trois communes. Chavannes-près-Renens souhaitant développer ce concept, Ecublens qui offre déjà un accueil durant les vacances scolaires pour les 1-2P, projette d'étendre un tel accueil aux classes de 3-6P.

Structures du réseau

Accueil familial de jour

Nb accueillantes en milieu familial	38
Nb de places offertes (65 préscolaire + 99 parascolaire)	164

Accueil collectif préscolaire (nombre de places)

Domino, Ecublens	66
Les Bout'choux, Ecublens	49
Les Petits Loups, Ecublens	22
Capucine, Chavannes-près-Renens	10
Les Croc'cerises, Chavannes-près-Renens	44

Accueil parascolaire (nombre de places)

UAPE Domino, Ecublens	36
APEMS Croset-Parc, Ecublens	60
APEMS Coquerellaz, Ecublens	60
UAPE La Concorde, Chavannes-près-Renens	48
UAPE La Plaine, Chavannes-près-Renens	48
UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice	60

Au total, ce sont 1'109 enfants qui ont été accueillis au sein du réseau AJESOL en 2019, répartis comme suit :

- 344 enfants en accueil collectif préscolaire ;
- 523 enfants en accueil collectif parascolaire ;
- 242 enfants en accueil familial.

Projections

La commune de Saint Sulpice a voté un crédit de construction pour la réalisation d'une crèche de 66 places dont l'ouverture est prévue au plus tôt en 2021. Une nouvelle crèche de 44 places sera ouverte par la paroisse d'Ecublens - St Sulpice à Ecublens. A Chavannes, 15 places supplémentaires sont prévues à l'accueil parascolaire de la Plaine à la rentrée 2020. A Ecublens, des autorisations pour des places supplémentaires d'accueil parascolaire sont en cours de demande pour la rentrée scolaire 2020.

Les résultats de l'étude confiée à l'entreprise Microgis sur les besoins en places d'accueil de notre réseau ont été livrés fin 2019. Sur cette base, un plan de développement du réseau affiné sera présenté en 2020.

Au nom du comité de l'AJESOL
La Présidente:
Pascale Manzini